

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 25 septembre 2024**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 10-2024**

**Demande de crédit pour la réalisation de deux études de faisabilité destinées à la construction de structures
préscolaires sur les parcelles des communes de Bursins et Bursinel**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Madame Mery, présidente du Codir et Monsieur Delafoge, membres du Codir étaient présents à la réunion de préparation Cofin, avec Monsieur Rolf Keller, le 28 août 2024 dernier.

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger, Nicole Gay et Anne Guisolan, Messieurs Gilles Favre (excusé), Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich a débattu le 4 septembre 2024 sur le préavis 10-2024.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la transparence des explications reçues.

Préambule

Le Codir met en place une feuille de route avec les communes pour répondre aux besoins du pré et parascolaire. Le Codir estime avec les études et statistiques, que 131 places en préscolaires sont nécessaires d'ici 2030.

Dans cette feuille de route, deux terrains, sur les communes de Bursins et Bursinel, ont été identifiés avec l'aide des communes.

Remarques générales

Enjeu et les communes désirent obtenir une estimation budgétaire en vue d'une préparation à une validation aux conseils communaux respectifs. Ce préavis concerne la réalisation de deux études d'architecture et uniquement pour le **domaine préscolaire**.

La commission estime qu'il est primordial de réaliser ces études car des places en préscolaire doivent être trouvées dans des délais courts : les opportunités sont rares et le temps de réalisation est souvent très long.

La commission relève que le Codir devrait rapporter régulièrement sur le progrès de cette feuille de route au Conseil Intercommunal, afin qu'il puisse avoir une vision d'ensemble et surtout aider à appuyer ces projets dans leurs communes respectives.

L'ensemble des études est devisé à 7'300.- frs.

Conclusion

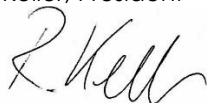
Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 10-2024, tel que proposé.

Rolle, le 5 septembre 2024

Rolf Keller, Président

Anne-Laure Berger

Nicole Gay



Anne Guisolan

Gilles Favre (excusé)

Christian Scaiola

Boris Wirrich